



INFO ST-LÉON

École St-Léon-de-Westmount
360 av. Clarke
Westmount, Qc.
H3Z 2E6
514-596-5720

Annexe Charlevoix
633, rue de Courcelle
Montréal (Québec) H4C 3C7
514 596-5670

Janvier 2021

Valeur du mois : CRÉATIVITÉ

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
28 congé	29 congé	30 congé	31 congé	1 congé
4 Journée Pédagogique	5 École à la maison	6 École à la maison	7 École à la maison	8 École à la maison
11	12 REMISE DES MÉRITAS	13 Première journée des inscriptions en ligne	14 Conseil d'Établissement	15
18	19	20	21	22 Journée Pédagogique
25	26	27	28	29 Rencontre de la Fondation de l'école Dernière journée des inscriptions

Mot de la direction

Chers parents,

Cette semaine, l'école se fera de la maison selon formule prescrite par le Ministre de l'éducation, c'est-à-dire que les élèves auront des travaux à faire et qu'il y aura un contact par jour de la part des enseignants.

Si jamais l'école à la maison devait se prolonger, la formule changera et nous vous communiquerons les horaires d'enseignement à distance pour chaque groupe. Il faudra alors s'attendre à des cours complets en ligne.

En cas de retour en classe le 11 janvier, nous vous rappelons qu'il faudra surveiller si vos enfants présentent des symptômes liés à la COVID-19. Il sera toujours interdit pour votre enfant de venir à l'école s'il présente de tels symptômes. Aussi, il est important de nous aviser si votre enfant obtient un test positif à la COVID.

Nous vous souhaitons de tout cœur une belle année 2021! Que cette année vous apporte la santé, le bonheur et que tous vos rêves se réalisent!

Au plaisir,

Tania Genzardi
Directrice

Pierre-Emmanuel Pednault
Directeur adjoint

Line Aubin
Directrice adjointe

Premier bulletin - 22 janvier

Vous recevrez le premier bulletin sur MOZAIK le 22 janvier. Il se peut que les enseignants vous convoquent en rencontre TEAMS ou en présentiel afin de discuter des défis et/ou difficultés de vos enfants (s'il y a lieu seulement). Vous recevrez les informations de la part du ou de la titulaire directement.

Journées du 5 janvier au 8 janvier 2021

Vous recevrez le plan de travail pour ces jours le 4 janvier 2021 en pm. Dans ce plan, il y aura quelques activités touchant les matières de base (français, mathématiques et sciences). Si votre enfant avait un cours d'éducation physique, musique, arts plastiques ou anglais pendant ces quatre jours, il y aura également des activités incluses. Le ou la titulaire rencontrera son groupe sur TEAMS afin de répondre aux questions selon l'horaire ci-dessous :

	Mardi 5 jan	Mercredi 6 jan	jeudi 7 jan	vendredi 8 jan
maternelle	9h00	9h00	9h00	9h00
1ere année	9h30	9h30	9h30	9h30
2e année	10h00	10h00	10h00	10h00
3e année	10h30	10h30	10h30	10h30
4e année	11h00	11h00	11h00	11h00
5e année	13h00	13h00	13h00	13h00
6e année	13h30	13h30	13h30	13h30

Pour tous les élèves qui ont des suivis en orthopédagogie ou en psychoéducation, il se peut que les professionnels entrent en contact avec vous ou avec vos enfants directement selon les besoins.

Inscription pour l'année scolaire 2020-2021

La période d'inscription pour les **nouveaux** élèves commence le 13 janvier et se termine le 29 janvier 2021. Vous devez faire l'inscription en ligne et ensuite communiquer au secrétariat de St-Léon selon les heures d'ouverture pour prendre un rendez-vous et vous présenter avec tous les documents requis. Notez que le 21 janvier 2021, le secrétariat sera ouvert exceptionnellement jusqu'à 18h30. Le lien en ligne pour l'inscription se trouve sur la page web de l'école et celle du CSSDM.

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'école, nous n'avez pas à vous déplacer pour la réinscription. Vous l'avez déjà faite via MOZAIK au mois de décembre dernier.

RAPPEL - Conférences pour vous

Sachez que vous pouvez vous connecter pour avoir accès gratuitement et autant de fois que vous le voulez à des conférences que le conseil d'établissement de l'école a choisies pour vous.

Toutes les conférences Web sont présentées par des sommités qui abordent des sujets en lien avec les enjeux actuels touchant les familles et nos enfants.

Voici le lien pour vous créer un compte et accéder aux conférences Web:

<https://aidersonenfant.com/associer/?key=ZfyTBzUYmoQOsr0b1h4cK3weNiDuXS>

Nous espérons que ceci vous permettra de vivre une expérience des plus enrichissantes en famille!

INFO Tempête

L'hiver est commencé et nous vous rappelons de bien vous informer lorsqu'il y a des tempêtes afin de savoir si les écoles ferment. Vous trouverez l'information sur le site WEB du CSSDM, sur leur page Facebook ainsi que dans les médias (Radio-Canada, TVA, etc.).

Semaine de relâche de mars 2021

Notez que le Centre de Services Scolaire a pris la décision qu'il n'y aura pas de service de garde ouvert pendant la semaine de relâche de mars 2021 vu le défi que cela représenterait de respecter les mesures sanitaires.

Purificateurs d'air : orientation actuelle du CSSDM

Voici un communiqué que nous avons reçu du CSSDM concernant ce sujet :

Depuis la pandémie, nous entendons beaucoup parler de l'utilité des purificateurs d'air dans les classes. Pour le moment, nous n'avons toujours pas l'intention de procéder à l'achat de purificateurs d'air, tout simplement parce que l'efficacité de ces appareils n'a pas été prouvée pour limiter la propagation de la COVID-19 dans les établissements scolaires. Une chose est certaine; si le recours à des purificateurs d'air venait à être recommandé par le comité d'experts mandaté par le gouvernement, nous suivrions toutes les exigences qui nous seraient éventuellement transmises.

*En parallèle, la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais a offert à l'école Saint-Émile un don de purificateurs d'air. Après analyse détaillée, cette offre a été accueillie conditionnellement et sous forme de **projet expérimental unique dans la foulée des actions actuellement en cours pour tester la qualité de l'air et l'efficacité de la ventilation naturelle**. Ainsi, cette expérimentation se réalisera sous des conditions précises, et ce, tout en maintenant les mesures*

sanitaires de base reconnues (distanciation physique, port du masque, ventilation naturelle, désinfection). L'équipe du Service des ressources matérielles sera donc en mesure d'ajouter à son évaluation globale les divers impacts des purificateurs d'air (ex : mouvements d'air générés, niveau sonore, emplacement, etc.). L'expertise d'une firme d'hygiénistes externe s'ajoutera à celle du SRM dans ce projet. Bien que nous soyons prêts à mener cette expérimentation dans une de nos écoles dans le but d'enrichir nos connaissances et analyses, **aucun autre don de purificateur ne pourra être accepté**, et ce, même si des initiatives locales s'organisent à cet effet. L'enjeu de la gestion de la qualité d'air en est un global et c'est pourquoi, celui-ci relève de la compétence du CSSDM, qui s'assure du respect des réglementations et directives en vigueur.

Par la suite, advenant que l'utilisation des purificateurs d'air soit préconisée par les autorités en santé publique, seuls des dons en argent permettant d'acheter des purificateurs pourront être analysés, en fonction de la politique sur la commandite, étant donné que le CSSDM est régi par des réglementations strictes en termes d'approvisionnement (LCOP). Des spécifications techniques rigoureuses sont également à considérer en fonction des besoins propres à chaque école (ex : acoustique, électricité, dispersion d'air, volume des locaux).

Bien que la pandémie soit venue amplifier l'importance de la ventilation, comme vous le savez, notre PQAI est en marche depuis plusieurs années déjà. Nous en profitons pour vous rappeler l'importance de respecter les consignes contenues dans la **Directive d'ouverture des fenêtres en contexte de COVID-19**. Si ce n'est fait, vous devez aussi communiquer à l'ensemble du personnel et aux parents des élèves de votre établissement les mesures de base qui sont applicables à votre milieu et solliciter leur collaboration pour assurer le respect de ces mesures.

Pour faire suite à ce communiqué, nous vous rassurons que nous avons communiqué la directive de l'ouverture des fenêtres au personnel depuis le début de l'année.

Voici cette politique :

**Commission
scolaire
de Montréal**

**Bureau des
ressources matérielles**
5700, rue Pimont Est, 9^e étage
Montréal (Québec) H2K 1Y8
Téléphone : 514 396-8500
Téléfax : 514 396-1982

Directive d'ouverture des fenêtres (pour les écoles non ventilées mécaniquement) V.2, Avril 2017

De façon générale, les systèmes relevant de la mécanique du bâtiment ont pour rôle d'assurer des conditions ambiantes confortables et saines pour les occupants. Le confort est alors assuré, entre autres, par le contrôle de la température et les remplacements d'air.



Toutefois, une majorité d'écoles primaires au Québec ne sont pas ventilées mécaniquement. Certaines bonnes pratiques sont alors de mise afin d'assurer un maximum de circulation d'air dans les différents locaux d'un établissement.

La ventilation naturelle n'est pas quelque chose de statique, mais doit varier en fonction des circonstances et de l'occupation des locaux au cours des différentes périodes de la journée.

Pour assurer une ventilation naturelle adéquate :

• **Le jour durant les cours :**

- ✓ Les vasistas (*petite fenêtre située au-dessus des portes de classe*) devraient toujours être ouverts au maximum
- ✓ Les portes des classes devraient être ouvertes (si possible)
- ✓ Les fenêtres devraient être ouvertes (plus ou moins 5 centimètres)
- ✓ Lorsque la température extérieure ne permet pas d'ouvrir les fenêtres en continu, ouvrir les fenêtres minimallement 3 fois par jour pendant 15 minutes.

• **Durant la récréation ou la période de dîner**

- ✓ Les vasistas devraient être toujours ouverts au maximum
- ✓ Les portes des classes devraient être ouvertes (si possible)
- ✓ Les fenêtres devraient être ouvertes (tenir compte de la température extérieure)
- ✓ Profiter des périodes entre les cours pour ouvrir quelques instants les fenêtres au maximum et les portes de corridors pour favoriser les courants d'air, ce qui aura pour effet d'améliorer la qualité de l'air ambiant;

• **La nuit**

- ✓ Les vasistas devraient être toujours ouverts au maximum
- ✓ Fermer les fenêtres en fin de journée.

Les fenêtres **ne doivent pas demeurer ouvertes la nuit**. À cet effet, chaque établissement devrait désigner une personne chargée de refermer l'ensemble des fenêtres en fin de journée ou en fin de soirée.

Service des ressources matérielles
Bureau du directeur

Sources : Guide de prévention et d'intervention sur la qualité de l'air en milieu scolaire et Guide d'entretien de systèmes de ventilation en milieu scolaire (*Fédération des commissions scolaires du Québec et partenaires*)

Fondation

Un grand merci pour votre générosité pour notre campagne de sollicitation directe. Nous allons faire le décompte du montant reçu. Toutefois, notez que vous pouvez faire des dons en tout temps ! Voir notre site web: www.fondationstleon.org

Service de garde

- L'inscription pour la journée pédagogique du 22 janvier se fera en ligne.
- Notez que le service de garde régulier sera fermé cette semaine. Si vous êtes un travailleur des services essentiels, vous aurez accès au service de garde d'urgence offert dans différentes écoles du CSSDM. Les informations seront activées prochainement sur le site suivant: <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-durgence/>

Travaux d'Agrandissement

Nous avons reçu la visite de plusieurs contracteurs avant les fêtes. Il ont pu faire le tour de l'école en compagnie de la chargée de projet du CSSDM, Mme Catherine Peyronnard. Nous saurons quel contracteur aura l'offre de service sous peu. Nous aurons alors la date officielle du début des travaux.

Décembre 2020...

Maquettes de Noël!



Les élèves
ont
programmé
un robot de
Noël!



REMISE DES MÉRITAS

